

## avenir débat

### «Cibler la formation continue»

**La pandémie pourrait-elle accroître le taux de chômage dû aux innovations technologiques ? Le moment est-il venu de lancer une vaste offensive en matière de formation continue ? Valérie Müller, Senior Researcher, et Marco Salvi, responsable de recherche, répondent à ces questions dans leur nouvelle étude de façon différenciée : l'offre de formation continue est large et fortement utilisée en Suisse. Ainsi, il n'est pas nécessaire de la promouvoir de manière générale. Toutefois, certains travailleurs ne s'inscrivent presque jamais à des formations continues, ce qui compromet leur employabilité sur le long terme. Il s'agit donc de ce groupe en particulier qui devrait être ciblé dans la promotion de la formation continue.**

Les progrès technologiques ont modifié le marché du travail suisse au cours des dix dernières décennies. L'évolution des exigences de qualification illustre très bien ce phénomène, car les entreprises sont de plus en plus demandeuses de personnel hautement qualifié. En 1996, les actifs exerçant une profession académique étaient environ 650 000. En 2019, leur nombre s'élevait à 1,25 million ; leur part dans l'emploi total passant sur cette période de 17,4 % à 26,5 %. Dans le même temps, l'ensemble des catégories professionnelles dites moyennement qualifiées a connu un recul, le plus significatif se produisant chez les artisans. De manière générale, les perspectives de carrière des personnes ayant accompli un apprentissage professionnel sans pour autant le compléter par une formation de degré tertiaire sont devenues plus difficiles au cours des 25 dernières années.

Toutefois, le marché du travail apporte aussi son lot de bonnes nouvelles : par exemple, les jeunes ont de meilleures perspectives de carrière, car nombre d'entre eux – en particulier les femmes – possèdent des qualifications plus élevées que les générations d'avant dès leur entrée sur le marché.

#### **Une intense activité de formation continue**

En comparaison internationale, les Suissesses et les Suisses entretiennent un haut niveau de formation continue. Les comportements en matière de formation et la participation à l'apprentissage informel dépendent fortement du niveau de formation de base. Les travailleurs se formant le plus sont ceux qui sont déjà les plus qualifiés, ce qui accentue encore l'écart entre les individus peu et hautement qualifiés.

Les entreprises jouent un rôle particulièrement important dans la formation continue. La grande majorité des entreprises soutiennent la formation continue de leur personnel, tant par des ressources financières que temporelles, même sans tenir compte de l'apprentissage qui prend place au

quotidien au travail. Le fait que l'apprentissage n'ait pas perdu en importance se reconnaît aux suppléments de salaire liés à l'expérience professionnelle supplémentaire qui n'ont pratiquement pas changé au cours des 25 dernières années.

## Menace sur le marché du travail

Les investissements publics de formation sont dévolus presque exclusivement au premier tiers de la vie. Puisque ce sont avant tout les entreprises et les individus qui tirent bénéfice de la formation continue et de l'apprentissage informel, un investissement généralisé plus large de l'Etat dans ce domaine ne semble pas approprié. Un soutien ciblé de l'Etat à la formation durant les parcours professionnels ne serait justifié que chez les personnes qui ne prennent rarement voire pas du tout part à l'apprentissage tout au long de la vie, et qui perdent ainsi leur employabilité à long terme. Puisqu'il s'agit souvent de personnes sans formation post obligatoire, les critères de droit aux aides publiques en la matière devraient se baser sur le niveau de qualification, tout en prenant en compte les revenus.

Les chèques ou les comptes de formation continue sont une solution particulièrement appropriée, tout comme les prêts pour formation continue durant les réorientations. La déduction fiscale n'est pas un instrument adapté pour la promotion de la formation continue, car ce sont principalement les personnes ayant des salaires élevés qui en profiteraient. Et rien ne semble indiquer que les efforts de formation continue soient insuffisants chez ces personnes. Selon notre analyse, aucun besoin de soutien supplémentaire pour les employés plus âgés n'a été identifié. Toutefois, l'accès aux aides publiques ne doit pas être restreint par des limites d'âge trop basses.



**Conférence de presse :** 29 avril 2021, à 10h, [www.avenir-suisse.ch](http://www.avenir-suisse.ch). Avec Peter Grünenfelder, Valérie Müller et Marco Salvi.

**Publication :** «Cibler la formation continue – Réponses aux évolutions du marché du travail». Marco Salvi et Valérie Müller, 64 pages, [disponible en ligne à partir de 7h](#).

**Pour plus d'informations :**

Marco Salvi, [marco.salvi@avenir-suisse.ch](mailto:marco.salvi@avenir-suisse.ch) (+41 44 445 90 17) et

Valérie Müller, [valerie.mueller@avenir-suisse.ch](mailto:valerie.mueller@avenir-suisse.ch) (+41 44 446 90 78).